



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 19 juillet 2016

Service maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N° 20/2016

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique, à 23 h 00 le **samedi 30 juillet 2016**, à partir d'une barge positionnée dans le chenal traversier, situé au droit du cercle de voile du Pyla sur Mer, commune de la Teste de Buch, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits entre 19h 00 et 24h00.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Julian VIRLOGEUX
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages